

**Commune de
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
Service de l'Urbanisme
Avenue de l'Astronomie, 13
B – 1210 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : URB/19689 (corr. Mme A. Winterberg)
N/Réf : AVL/KD/SJN-2.104/s.532
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

Objet : SAINT-JOSSE-TEN-NOODE. Rue Botanique, 81. Transformation et surhaussement d'une maison néoclassique et d'une arrière maison (plans modifiés).

En réponse à votre lettre du 7 janvier 2013, en référence, reçue le 14 janvier, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 30 janvier 2013.

La demande concerne une maison construite au milieu du XIXe siècle et anciennement occupée par le facteur de clavecins et pianos Kaufmann, en face du Jardin botanique classé comme monument.

La demande vise la transformation en bureaux et logements de la maison qui est séparée de la maison arrière par une cour couverte.

Les travaux prévoient notamment le surhaussement de la maison avec l'ajout de grandes lucarnes en toiture ainsi que la modification de la vitrine commerciale du rez-de-chaussée.

Pour rappel, en sa séance du 12 septembre 2012, la CRMS, qui avait examiné un premier projet, ne s'était pas opposée à la transformation ni au surhaussement de la maison. Elle avait toutefois demandé d'améliorer le dessin de la façade du rez-de-chaussée et d'intégrer le surhaussement aux caractéristiques de l'architecture néoclassique. Les grandes lucarnes prévues en façades avant et arrière étaient à proscrire.

A l'examen des plans, il apparaît que le projet a évolué sur certains aspects mais que d'autres devraient être revus et améliorés (lucarnes en toiture, expression de la vitrine commerciale, etc.).

En l'occurrence, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et recommandations qu'appelle le projet modifié.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGEMANS
Présidente

C.c. :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Muret (et par mail Mme I. Leroy, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme K. Franssens.